



N° 5 – 7 Octobre 2020

WARLUS - INFOS

LE BLASON DE WARLUS

Dans une des cheminées du château de Warlus, se trouve une plaque en métal qui porte le même blason que celui qui se trouve en haut de la tour de l'église, sauf qu'il supporte deux animaux (lévriers ou léopards). Ce blason porte une couronne de comte.

L'armorial des communes du Pas-de-Calais où on trouve Warlus, ne reprend ni la couronne comtale, ni les deux animaux de chaque côté. Ainsi donc, le blason que nous utilisons jusqu'à présent n'était pas celui de notre village mais celui d'une famille comtale. Afin de respecter la conformité héraldique de cet emblème communal, et éviter toute action en justice, comme ce fut le cas récemment dans certaines communes, nous avons donc changé le blason qui apparaît sur tous les documents issus de la mairie, courriers, affiches, bulletins municipaux et sur notre site internet.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 7 Septembre 2020. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des sujets abordés :



1 – Délégué pour la CLECT et pour AGEDI, désignation d'un référent Sécurité Routière.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est un organisme qui assure le contrôle des dotations budgétaires aux communes en bénéficiant, suite à la perte de recettes consécutive à la fermeture d'entreprises initialement implantées sur leur territoire. Elle regroupe l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois. En l'absence d'autre candidature, Madame Catherine LIBESSART qui siégeait antérieurement à cette commission a proposé de continuer. Elle a reçu l'accord unanime du Conseil Municipal pour continuer à représenter notre commune auprès de cette commission.

L'A.G.E.D.I. est un syndicat mixte d'utilisation de logiciels informatiques de fonctionnement et de gestion des affaires communales, et dont la commune est adhérente. Chaque commune y dispose d'un délégué. En l'absence d'autre candidature, Madame Catherine LIBESSART, qui, jusqu'à présent représentait notre commune auprès de ce syndicat a été reconduite à l'unanimité comme déléguée de Warlus auprès de cet organisme.

La sécurité des habitants est un souci partagé par les élus, notamment lorsqu'on constate les excès de vitesse et autres infractions commises dans notre commune. La Préfecture a demandé la désignation d'un Référent Sécurité Routière. Guillaume RAVELLI-DAMIOLI s'est porté volontaire pour assurer cette fonction, Christian SENEZ s'est proposé comme suppléant. Le Conseil dans son unanimité a approuvé ces deux noms pour exercer les fonctions de référent sécurité routière et suppléant.

Cette fonction dont l'utilité nous paraît incontestable au niveau local n'a pas encore donné lieu à la définition de ses prérogatives détaillées de la part de la Préfecture. Nous sommes donc dans l'attente de précisions pour entreprendre des actions concertées avec l'autorité préfectorale.

2 – Délibération sur la vente de matériel scolaire

Les communes de Simencourt et Wanquetin avaient besoin de quelques tables et quelques chaises pour faire face à leurs obligations sanitaires et scolaires. Notre commune ayant perdu son école, le matériel restant n'est plus utilisé et nous avons donc été sollicités par leurs élus.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de quelques tables, quelques chaises et lits, à ces communes, à raison de 50 % de leur valeur initiale. La facturation de cette vente sera effectuée dans les règles de la comptabilité publique et le produit sera enregistré dans les recettes du budget communal.

3 - Devis divers

- **Radars pédagogiques :** Afin de faire prendre conscience aux automobilistes ne respectant pas la limitation de vitesse en agglomération, de la dangerosité de leur comportement, il a été décidé d'installer un radar pédagogique à chaque entrée du village. Après examen technique des différentes propositions et des compléments d'informations reçus des fournisseurs, il s'avère que la société TRAFIC, reste la mieux disante en rapport qualité-prix. Les membres du Conseil ont approuvé le choix de ce fournisseur à l'unanimité.

Par ailleurs, suite à plusieurs plaintes d'habitants soucieux de la sécurité de tous, un courrier a été transmis à la gendarmerie pour lui demander d'effectuer des contrôles de vitesse dans notre commune.

- **Devis des géomètres-experts :** Les travaux envisagés pour la réfection des voies et trottoirs des RD 59 et RD 62, nécessitent l'intervention d'un géomètre-expert pour déterminer un plan topographique des voies concernées. Nous avons reçu deux devis.

Le Conseil a donné son accord à l'unanimité pour signer le devis du cabinet CARON-BRIFFAUT et travailler avec ce cabinet. Le relevé aura lieu courant Octobre.

Une subvention de 50 % sur la facture du géomètre est prévue.

- **Poteau d'incendie :** Une visite périodique obligatoire de ces équipements, qui doivent être constamment opérationnels pour faire face à toute éventualité, est effectuée régulièrement. La visite de tous les poteaux d'incendie de la commune a donc été réalisée récemment par un technicien. Il s'avère qu'un de ces points d'eau situé à l'intersection de la RD 59 et de la RD 62 doit être changé. Deux devis nous sont parvenus, sans différence notable dans les prestations de chacune des deux entreprises, mais avec une différence de prix :

Le Conseil Municipal a opté à l'unanimité pour l'entreprise BALESTRA.



4 - Boîte à livres



Un achat groupé de boîtes à livres a été proposé par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois. Notre commune a répondu favorablement et a commandé ce matériel qui est payé sur le budget communal.

Les membres du Conseil ayant fait le tour de la mairie et de la salle polyvalente avant le début de la réunion ont pu échanger sur les avantages et les inconvénients des différentes solutions envisageables pour son installation.

Dans ces conditions, les membres du Conseil sont d'accord pour installer la boîte à livres sur le mur de briques côté

atelier, sous le préau de l'entrée de la salle polyvalente. Cette solution permettra de la laisser à l'abri des intempéries.

Le principe est simple : Prendre ou donner un livre, lire sur place ou emporter, tous les livres sont les bienvenus (romans, BD, documentaires, livres pour enfants, magazines, ...) pourvu qu'ils soient en bon état ! Chacun est acteur du bon fonctionnement des boîtes à livres, un bon moyen pour leur donner une seconde vie plutôt que de les jeter.

Sa mise en service avant fin Octobre sera annoncée dans le Bulletin Municipal et sur le site internet de la commune : warlus.fr

5 - Chemins communaux

Les études de la commission des travaux sur le recensement des chemins et travaux à effectuer en priorité ont été présentées par Benoit DUHAMEL.

19 voies et chemins communaux ont été recensés. Il s'agit de déterminer les urgences par chemins et les priorités.

Compte tenu des nids de poule recensés, des risques pour les usagers et de la responsabilité de la commune, le chemin de Duisans et la rue des Tourelles sont prioritaires dans cet ordre.

Des entreprises sont en cours de consultation pour le dérasement des chemins non bordurés de façon à favoriser l'écoulement des eaux de pluie et éviter ainsi la formation de nouveaux nids de poule.

6 – Réunions des commissions

La commission communication s'est réunie le lundi 14 Septembre.

La commission des relations intergénérationnelles le lundi 21 Septembre.

La commission des travaux s'est réunie le 21 Septembre et doit encore se réunir le 9 Octobre.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 12 Octobre 2020 à 19 heures 30.



INAUGURATION DU BOULODROME

Le nouveau boulodrome, constitué de quatre terrains, a été inauguré le 4 Octobre 2020 par Madame le Maire, en présence d'une trentaine de Warlusiennes et Warlusiens, adeptes de la pétanque, malgré le temps incertain. Heureusement, le soleil est venu nous gratifier de quelques rayons.

Cet équipement réalisé sur la place de la mairie vise à créer de la vie dans le village, dans une logique intergénérationnelle. Quel que soit leur âge, les habitants pourront donc s'y retrouver en famille ou entre amis.

C'est d'ailleurs ce qui a été constaté ce dimanche lors du tournoi inaugural où l'expérience des joueurs plus anciens a été contestée par l'audace des plus jeunes. Les gestes barrières ont été respectés mais malgré les masques, nous avons pu détecter des regards expressifs montrant de la joie, de la surprise ou même parfois de l'étonnement face à des concurrents ou des partenaires réussissant des « coups » improbables dans leur jeu, ou manifestant une adresse inhabituelle selon leurs concurrents... mais ce ne sont là que



de bonnes vieilles « ficelles » pour déstabiliser les joueurs de l'équipe adverse.

Bien entendu, tout s'est déroulé et terminé dans la bonne humeur et les participants, qui ont apprécié ce moment de convivialité, se sont promis de revenir pour de prochaines compétitions. Déjà plusieurs personnes se sont montrées intéressées par la création d'un club.

Plus de photos sur notre site : warlus.fr

PRÊT DE MATERIEL

Le prêt de chaises et de tables ne peut être accordé qu'exceptionnellement aux familles organisant une réception privée et dans la limite de deux fois par an.

Seules cinq tables et trente chaises peuvent être prêtées par la commune, à l'exclusion de tout autre matériel. Il est rappelé qu'il s'agit des anciennes tables et chaises de la salle des fêtes.

Pour une bonne organisation, les demandes devront être exprimées en dernière limite avant le mercredi pour une mise à disposition le vendredi et une restitution systématique le lundi, sous réserve bien entendu que ce matériel soit disponible aux dates souhaitées.

LES SAVOIR-FAIRE

Dans le Warlus-infos n° 4 du 4 Septembre 2020, nous avons annoncé un recensement des savoir-faire pour les artisans, commerçants, professions médicales, paramédicales et de service, en demandant le retour de la fiche spécifique pour le 15 Octobre en mairie. Si vous êtes concerné, **il ne vous reste plus que quelques jours** pour bénéficier d'une inscription gratuite dans l'annuaire de la commune et celui de la communauté de communes, également disponibles sur les sites internet de Warlus et de la CCCA.

COUPURE D'ELECTRICITE

ENEDIS vient de nous informer que des coupures d'électricité sont prévues dans notre commune **le vendredi 23 Octobre prochain entre 7 heures 45 et 12 heures 30.**

RESEAU FIBRE



Le fil traversant la rue d'Arras a été arraché lundi 5 Octobre en début d'après-midi par un camion ou un engin agricole, privant ainsi la rue d'Arras, la rue de Saint Omer et le Vert Bocage de l'accès au réseau de la fibre. Une déclaration a été faite immédiatement par la Mairie auprès de Cap Fibre, société qui gère le réseau de la fibre, avec transmission de photos. Chaque abonné concerné peut faire une déclaration auprès de Cap Fibre ou **téléphoner au 0800 159 162**